

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Octobre 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit à 16 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de Royan en session ordinaire sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, d'après convocations faites le 25 Octobre 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Gausseil Barrot, Couzinet, Counil, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Narteau, Rochedezeux, Chamboulan, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.
Représenté : M. Pouget par M. Brusset.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Counil ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées (2 voix contre M. Papeau et M. Guichaoua).

Le Conseil Municipal examine les diverses demandes qui lui sont parvenues et les compare aux subventions accordées en 1956 et 1957

En outre, il prend note des sociétés qui perçoivent directement des fonds à des articles spéciaux du budget et qui sont :

- Le Syndicat d'Initiative de Royan	1.000.000
- le Syndicat des Fêtes de Fonmillac	75.000
- Le Syndicat des Fêtes du Parc	40.000
- la subvention au Comité Général des Fêtes de Royan	6.000.000
- la subvention au Comité des Fêtes pour l'organisation du Tour de France	2.750.000

Compte tenu de ces différents éléments et après avoir apprécié l'utilité des Sociétés et l'utilité des subventions le Conseil décide de proposer au Conseil Municipal de répartir comme suit les subventions pour l'année 1958.

REC Omnisport	400.000
" Section Cycliste	30.000
Tennis Club	55.000
Régates	125.000
Aéroclub	50.000
Pigeon Sport	5.000
Boule Royennaise	10.000
Club Athlétique du Collège	10.000
B.S.R. Champlain	5.000
Amicale Bouliste	10.000

OBJET :

Subventions pour l'année
1958

58121

Chasseurs	95.000
Sporting Club de Pentaillac	30.000
Souvenir Français	6.000
Camarades de Combat	10.000
Blessés du Nouman	5.000
La Flotte	10.000
P.N.D.I.R.P. (Déportés)	10.000
Médailles de Verdun	10.000
Médailles Militaires	10.000
Fanfare de l'Océan	95.000
Harmonie Municipale	100.000
Amicale Sapeurs Pompiers	20.000
Secouristes Hospitaliers Bretons	5.000
Invalides du Travail (section Royan)	10.000
Association Valentin Haüy	5.000

Le Conseil Municipal approuve

Fait et délibéré à Royan, le jour, mois et en susdits
ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
du Maire
l'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

Approuvé -
Rochefort-sur-Mer
le 6-11-1958.
Le Sous-Prefet
signé exécutable.

Pour copie conforme
Royan le 8-11-1958.



Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :

[Handwritten signature]

Mr. DAUBET Roger
PRESIDENT du SPORTING CLUB de PONTAILLAC
-:-:-
32 Bd. Champlain ROYAN
-:-:-

ROYAN, le 24 OCTOBRE 1958

Monsieur le MAIRE
de
ROYAN

Monsieur le MAIRE,

En réponse à votre dernière lettre, je vous communique
le Bilan Financier du SPORTING CLUB de PONTAILLAC - Exercice 1957-58

DEPENSES.....	303.875 F.
RECETTES.....	<u>234.693 F.</u>
DEFICIT.....	69.182 F.

Inutile de vous dire que les dirigeants ont comblé le déficit
de leurs propres deniers, et qu'il n'est dû aucune somme à des personnes
étrangères au Club.

Vous avez eu l'amabilité de nous octroyer 30.000 F. de
subvention l'an passé. Nous vous en remercions. Et, nous vous demandons
s'il est possible de porter cette subvention à 50.000 F. vu que nous
avons Deux Equipes qui jouent les Championnats de 2^{ème} Division
Première et Réserve; Notre effectif est de 35 joueurs à l'heure
actuelle.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous
vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos
sentiments distingués.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

de **ROYAN**

CASERNE JULIEN DUPRÉ

TÉLÉPHONE : 120

Le Président:

F. Rollandeau
13 Rue Alsace Lorraine
ROYAN

Royan le 23 Octobre 1958

Monsieur le DÉPUTÉ Maire

Messieurs les Adjointe

Messieurs les Conseillers Municipaux.

Ville de ROYAN

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention la demande de Subvention annuelle pour l'année 1959, pour la Société de Secours Mutuels "L'AMICALE des SAPEURS POMPIERS", que j'ai l'honneur de Présider.

Je vous demande que cette subvention ne soit pas inférieure à CENTS MILLE FRANCS, c'est à dire, comme celle que je vous ai soumise le 14 Décembre 1957, pour la compte de l'année 1958.

A noter que cette subvention qui est purement de la Mutualité n'a rien à voir avec l'Administration du Corps des Sapeurs Pompiers et leur Dévoué Chef de Corps, et qu'il s'agit d'une Caisse de secours tout à fait à part.

Avec mes remerciements, veuillez agréer Messieurs, mes respectueuses salutations.

COMMISSION DES FINANCES du 7 Octobre 1958 à 18 h.

Etaient présents : MM. SEUGNET, CASTELNAU, BARROT, GRUSSENMEYER, COUNIL

I - SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 1958

La Commission des Finances examine les diverses demandes qui lui sont parvenues et les compare aux subventions accordées en 1956 et 1957.

En outre, il prend note des sociétés qui perçoivent directement des fonds à des articles spéciaux du budget et qui sont :

- le Syndicat d'Initiative de Royan	1.000.000
- le Syndicat des Fêtes de Pontailiac	75.000
- le Syndicat des Fêtes du Parc	40.000
- la subvention au Comité Général des Fêtes de Royan	6.000.000
- la subvention au Comité des Fêtes pour l'organisation du T. P. de France	2.750.000

Compte tenu de ces différents éléments et après avoir apprécié l'utilité des Sociétés et l'utilité des subventions la commission décide de proposer au Conseil Municipal de répartir comme suit les subventions pour l'année 1958

R.O.C. Omnisport	300.000	+ 100000		
" section cycliste	30.000			
Tennis Club	55.000			
Régates	125.000			
Aéroclub	50.000			
Pigeon Sport	5.000			
Boule Royannaise	10.000			
Mouettes Sportives Royannaises	75.000			
Club Athlétique du Collège	10.000			
B.S.R. Champlain	5.000			
Amicale Bouliste	10.000			
Chasseurs	75.000		20.000	56
Sporting Club de Pontailiac	30.000			35
				31
Souvenir Français	6.000			
Camarades de Combat	10.000			
Blessés du Pouton	5.000			
La Flotte.	10.000			
F.N.D.I.R.P. (Déportés	10.000			
Médaillés de Verdun	10.000			
Médaillés Militaires	10.000			
Fanfare de l'Océan	75.000	+ 20.000		
Harmonie Municipale	100.000			
Amicale Sapeurs Pompiers	20.000			
Sauveteurs Hospitaliers Bretons	5.000			
Invalides du Travail (sect Royan)	10.000			
Association Valentin Haüy	5.000			

Le Conseil municipal approuve ()

La Commission ne note que pour mémoire les 30.000 frs prévus au bénéfice du Sporting Club de Pontailiac. Une lettre lui sera envoyée pour savoir le nombre, l'âge et l'activité des sociétaires.

Au cours de la discussion, la Commission décide en outre, de demander :

1° - à l'Harmonie Municipale la date des concerts publics qu'elle a donnés en cours d'année

2° - le nom des Vétérans des Sapeurs Pompiers de Royan.